

**AVIS de la CNAC du  
1<sup>er</sup> mars 2018**

Réunie le 1<sup>er</sup> mars 2018, la commission nationale d'aménagement commercial a donné un avis favorable à la demande de la Sas SUD VENDEE DISTRIBUTION (représentée par la société HOLDING FINANCIERE FONTENAIISIENNE, avenue du Général de Gaulle 85200 Fontenay le Comte), en vue de procéder à l'extension d'un ensemble commercial existant par la création d'un centre-auto L'AUTO E. LECLERC de 1 098 m<sup>2</sup> de vente et d'un Drive à l'enseigne E. LECLERC de 460 m<sup>2</sup> pour le retrait des marchandises (8 pistes), rue du Moulin de la Groie, ZI de Saint Médard des Prés à FONTENAY LE COMTE (PC N° 085 092 17 F 0053 déposé en mairie de Fontenay le Comte le 24 juillet 2017).

Réunie le 1<sup>er</sup> mars 2018, la commission nationale d'aménagement commercial a donné un avis favorable à la demande de la Sas SUD VENDEE DISTRIBUTION (représentée par la société HOLDING FINANCIERE FONTENAIISIENNE, avenue du Général de Gaulle 85200 Fontenay le Comte), en vue de procéder à la modification substantielle du projet n° 33 (autorisé le 30 novembre 2016), par extension de 806 m<sup>2</sup> de l'hypermarché à l'enseigne E. LECLERC par intégration des 625 m<sup>2</sup> du centre-auto et extension supplémentaire de 181 m<sup>2</sup> de surface de vente, ZA des Trois Canons, avenue du Général de Gaulle à FONTENAY LE COMTE (PC N° 085 092 16 F 0039 M01 déposé en mairie de Fontenay le Comte le 24 juillet 2017).